

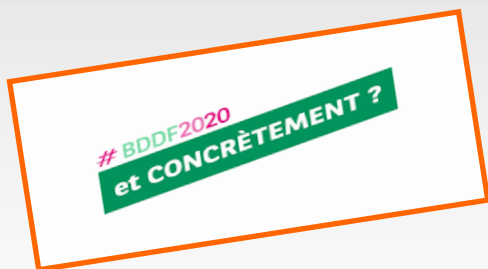
**BANQUES ET
ASSURANCES**

TECHNICIENS ET CADRES

INFORMATIONS DE VOS ÉLUS

PLÉNIÈRE CE DRP

MAI 2018



Il est prévu lors du CE du 26-27 Juin que la Direction nous présente dans sa finalité la nouvelle organisation. Or, du fait de la mise en place imminente des différents pôles, métiers etc., **la CFDT** a demandé que plus d'informations soient dévoilées.

Les voici (sous réserve de modifications):

- ▶ **Les équipes Support et organisation** seront situées à *Villette, Turenne, La Défense*.
- ▶ **les Responsables Assistance au Commerce** auront chacun environ 10 agences sous leur responsabilité et ils seront situés physiquement dans leur périmètre d'intervention.
- ▶ **Le nombre de DCR** serait de l'ordre de 12 à 15 environ. Ils devraient être regroupés sur 3 pôles : *Auteuil, République, et Gobelins*.
- ▶ **Les GI** seront positionnés à Sainte-Cécile **et ils devront aller à la rencontre des salariés en agence**.

POINT PILOTAGE DU NOUVEAU RÉSEAU DRP

- ▶ **Le Pôle Pro** sera situé à *Place Clichy*. Par contre, les jours et horaires d'ouverture n'ont pas été précisés.
- ▶ **Les Pôles Immobilier** retenus seront situés à *Gobelins, Champs Elysées et Père Lachaise*.

✓ Aucune date annoncée pour la présentation des nommés aux têtes de Territoires et leurs adjoints.

✓ Réflexion en cours sur les jours et horaires d'ouverture des différents pôles, des Directions de territoires. La tendance du samedi devrait se confirmer pour être en corrélation avec les horaires pratiqués en agence.

Des permanences seront assurées en fonction des situations de chaque Territoire.



À suivre...



CFDT AGENCES PARISIENNES-32 RUE DE CLIGNANCOURT-75018 PARIS-CSD01B1-

Tel : 01 40 14 12 14- 01 40 14 37 96 -01 40 14 11 98

@ : PARIS IRP CFDT AGENCES

BILAN INCIVILITÉS

154 déclarations d'incivilités déclarées en 2017 contre 127 en 2016 (+21%).

Seules 63% des déclarations enregistrées ont conduit à la cessation des relations commerciales... Insuffisant pour **vos élus CFDT**.

Les métiers les plus impactés sont ceux du domaine des agences :

DIA (62), CP (28), CC (25), CAP ou CAER (15).

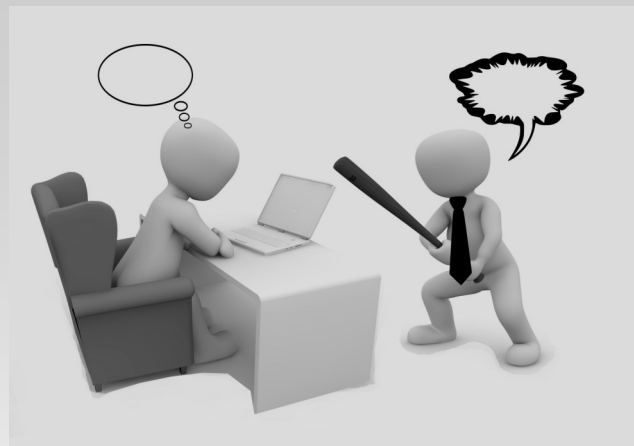
Les élus CFDT constatent que la déclaration d'incivilité devient un réflexe même s'il existe par ci par là de la rétention...

Également, **la CFDT demande** que :

- ▶ Les visites médicales soient obligatoires pour les incivilités aggravées.
- ▶ La formation incivilité soit obligatoire pour tous, d'autant plus que l'entreprise recrute des salariés en CDD pour la majorité sans expérience commerciale.
- ▶ L'enregistrement de l'incivilité soit à la main du salarié et non plus du N+1.

DR PME

Vos élus CFDT sont intervenus auprès de la Direction afin que nos collègues basés à LEDRU ROLLIN puissent, ENFIN, avoir de la visibilité sur leur devenir géographique. Une réunion avec H.PARUTA doit avoir lieu dans les prochains jours.



SECONDE CHANCE

En cas d'insuffisance de résultat, un commercial peut se voir proposer une seconde chance de la part de sa hiérarchie : jusqu'ici celle-ci devait se faire dans une autre agence avec des objectifs chiffrés et réalisables.

Aujourd'hui la Direction peut se référer simplement aux Incitations Commerciales et sur le même site. Ce principe est à double tranchant : soit la seconde chance est une réussite et le salarié est maintenu dans l'entreprise ; soit cette seconde chance se transforme en échec et une procédure de licenciement serait enclenchée.

La CFDT rappelle à la Direction qu'il est de plus en plus difficile de réaliser son plan d'action du fait d'un manque de moyen tant humain que matériel.



Albert GOZLAN 0613780934	Lara BUCH 0140140215	Sébastien BOST 0140140215	Patricia LEROY 0668243416	Stéfan DESBOURDES 0668243541	Muriel DENIS 0669274172	Thierry NOIRIEL 0668244969	Patricia VERGNES 0668244722	Maxime MARBOT 0698427594	Vincent RENAU 0665689799
--------------------------------	-------------------------	---------------------------------	---------------------------------	------------------------------------	----------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

TENDANCE FERMETURE AGENCE

En bref ...

4 fermetures depuis le début de l'année.

3 dossiers de fermeture sont à l'étude actuellement. Pour la période 2019 – 2020, il y aurait 10 fermetures de programmées.

CBP GRANDE RELATION – ASSISTANT CLIENT BP

Suite à la création du métier CBP Grande Relation, la Direction ne prévoit ni de rehausser le nombre d'assistant Client, ni de relever le montant du variable des assistants.

DÉMISSIONS

Rien que sur le mois d'Avril, 20 de nos collègues nous ont quitté. Depuis le début de l'année 60 départs sont déjà effectifs sur Paris (45 en 2017 à la même époque). Si la DRP maintient le cap nous devrions finir au-delà du précédent record de 2017 avec 176 démissions !!!

Mais que la DRP se rassure (si tant est qu'elle soit inquiète !) pour le mois de Mai, nous enregistrons déjà 20 préavis.

Avec autant de départs, c'est à se demander si vos réponses au GPS sont lues et analysées?

SCANNÉRISATION DES CHÈQUES

La fin de la scannérisation des chèques en agence est proche : les 11/06 et 12/06. Leur traitement sera définitivement externalisé. Seules les ILS seront maintenues et réparées. Les clients ont depuis mi-avril, la possibilité de scanner les chèques via leur smartphone. À se demander ce qu'il restera dans les agences...

GRÈVE et CHRONOGESTOR : RAPPEL

Nous vous rappelons que nous avons obtenu que les collègues subissant les grèves de la SNCF et faisant l'effort de venir, doivent bénéficier de la neutralisation de Chronogestor. C'est bien à vous de demander la régularisation auprès de votre N+1.

Vos élus CFDT sont à votre disposition pour vous accompagner.

QUELQUES CHIFFRES ...

- ✓ 1280 collègues sur 1500 inscrits ont participé au forum mobilité dont 652 de BDDF
- ✓ Aucun chiffre concernant la DRP n'a été arrêté.
- ✓ Sur la DR, 20 000 comptes clients en moins sur l'année 2017.
- ✓ À fin mars 2018, 6300 comptes fermés... À qui la faute ?

SOIRÉE DRP CFDT-AFTERWORK



Votre équipe **CFDT DRP** organise une soirée conviviale
le 28 JUIN 2018 de 18h à 20h pour discuter, échanger et
se retrouver.

Pour toute information, contactez **Maxime, Sébastien ou Vincent!**





INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Montant de la cotisation mensuelle* :

Prélèvement effectué tous les ... mois / Date du 1^{er} prélèvement :-----/ Montant du 1^{er} prélèvement :-----**A REMPLIR PAR LE SALARIE**

Zone réservée à l'usage de la CFDT :

